Numéro DIRECCTE : 11 75 44595 75

BULLETIN D INSCRIPTION

A nous retourner dûment rempli à :
Secrétariat de l'AFCOR
Angélique FOURNIGAULT
BP 23266 - 72003 LE MANS CEDEX 1
Tél : 06 49 72 74 04
secretariat@afcor.fr

Intitulé de la formation :
« Séminaire Management AFCOR : Le Plateau Technique »

Date : samedi 10 octobre 2020 Matinée *Inscription avant le 21/09/2020*
Lieu : Espace Grand Arche Paris – La défense

Coût : 120 €

PARTICIPANT

Statut ☐ Salarié ☐ Libéral
Titre : ☐ Docteur ☐ Professeur ☐ Responsable ☐ Cadre ☐ Autres……
Nom Prénom
Téléphone E-mail : ……..
N°ADELI/RPPS (mention obligatoire) :
Adresse Professionnelle : ……...
Service : ……..

PRISE EN CHARGE

☐ **A titre personnel*** (formation financée par le participant)
Adresse personnelle …….
Chèque libellé à l'AFCOR, à joindre à votre bulletin d'inscription.

☐ **Au titre de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue***
Besoin d'une convention* ☐ oui ☐ non
Nom et Prénom du Responsable de la Formation Continue : .....
Adresse à laquelle devront être envoyés : convention, facture, courriers divers :
.....
..... CP ..... Ville.....
- **préciser adresse mail*** du service destinataire ……

Pour une facturation CHORUS : ☐ oui ☐ non
Indiquer le N°SIRET de la structure : ……..……. Code Service : ……

PAIEMENT

Ci joint la somme de Euros *Règlement libellé à l'ordre de l'AFCOR*

Je soussigné(e) accepte les modalités d'inscription
Date et signature

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, repas mentionnés au programme
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent. Toute annulation doit être communiquée par écrit. En cas de dédit du participant à moins de 15 jours avant le début de la formation, l'AFCOR facturera une indemnité de 20% du prix de la formation. En cas d'abandon en cours de formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité. L'AFCOR se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de maladie de ses intervenants, grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'AFCOR…) sans dédommagements, ni pénalités au client.

* Validez d'une croix la ligne correspondante